



Primaire
9, rue Jean Moulin
85610 CUGAND
Tel : 02 51 43 60 82
Email : ecolestmichel.cugand@gmail.com

Maternelle
Passage du 8 mai 1945
85610 CUGAND
Tel : 02 51 42 15 94

Circulaire de rentrée 2021-2022



Votre enfant vient de prendre le chemin de notre école...
Voici des informations pour cette rentrée que vous
retrouverez également sur le site de l'école :

www.ecole-stmichel-jeannedarc.fr

La structure de l'école

Pour cette année 2021-2022, la structure pédagogique est la suivante :

Site maternelle :

- Une classe de **PS-MS-GS** assurée par Magali Bosquart-Cornu. Cette classe accueillera 26 élèves à la rentrée.
- Une classe de **PS-MS-GS** de 26 élèves avec Isabelle Leroux.
- Une classe de 25 élèves de **PS-MS-GS** avec Adeline Guitton.

Marie-Claire Boureau, Sophie Boisseau et Carine Lucas, aides maternelles sont présentes pour aider au bon fonctionnement de la maternelle.

Magali Bosquart-Cornu est la personne relais du site maternelle. Vous pourrez vous adresser à elle en cas d'absence du directeur. Elle transmettra les messages.

Site primaire :

- Une classe de **CP** de 22 élèves avec Emilie Albert.
- Une classe de **CE1** assurée par Elisabeth Liébard. Cette classe comptera 25 élèves à la rentrée.
- Une classe de **CE2** de 21 élèves assurée par Christophe Soulard (chef d'établissement) le lundi, le jeudi et le vendredi. **La décharge de direction sera assurée** par Valérie Guicheteau **le mardi** toutes les semaines et **un lundi toutes les trois semaines**.
- Une classe de **CM1** de 24 élèves avec Sandrine Viaud et Marina Charrier (le vendredi).
- Une classe de **CM2** de 24 élèves avec Christelle Lebœuf.

Delphine Pontoizeau est une employée de l'école et travaille sur le site primaire.
Frédérique Delorme est auxiliaire de vie.

Céline Jouaud, enseignante spécialisée, sera présente dans notre école pour aider les enfants. Elle interviendra le mardi matin et le vendredi après-midi.

Les horaires de l'école

Les horaires du site de la **maternelle** et du **primaire** sont les suivants :

Le matin : **8h45 - 12h00** L'après-midi : **13h25 - 16h25** (accueil à partir de 13h10)

Les portails des deux sites seront fermés à 8h45 et à 13h25. Vous devrez utiliser les visiophones en cas de besoin.

Entrées et sorties d'école

En raison des consignes sanitaires et pour éviter les attroupements aux abords de l'école, nous vous demandons de bien respecter les distances entre les personnes et de **porter un masque**. Nous comptons sur votre collaboration.

En maternelle, l'accueil se fera de 8h30 à 8h45. Les adultes pourront accompagner leur enfant jusqu'à la porte de la classe. Pour le 2 et 3 septembre, seuls les parents de Petite Section seront autorisés à entrer dans la classe. Pour les sorties de 12h00 et 16h25, les enfants resteront dans leur classe, les adultes viendront les récupérer à l'entrée de la classe.

Pour le site primaire, l'accueil se fera de 8h30 à 8h45. Le soir, les CE2-CM (et leurs frères et sœurs) sortiront à 16h25 et les CP-CE1 à 16h30.

Nous vous demandons de vous conformer aux horaires de l'école de manière à ne pas perturber le bon déroulement de la journée. Nous nous permettons d'insister sur la ponctualité. L'école est une institution, son fonctionnement implique des règles qui doivent être respectées par tous. Nous comptons sur votre collaboration pour que les enfants arrivent à l'heure.

Les réunions de classes :

PS > Mardi 21 septembre à 19h30

MS -GS > Mardi 21 septembre à 18h30

CP > Vendredi 17 septembre à 18h00

CE1 > Vendredi 1^{er} octobre à 18h30

CE2 > Lundi 20 septembre à 18h30

CM1 > Jeudi 16 septembre à 18h30

CM2 > Lundi 27 septembre à 18h30

Dans les conditions actuelles et dans la mesure du possible, nous ne pourrons accueillir qu'un seul parent par famille.

Les relations parents-enseignants

Le cahier de liaison et le téléphone sont les principaux moyens de communication entre la famille et l'école. Merci de laisser vos messages avant 8h30 sur le bon site.

Pour des demandes particulières et/ou concernant l'établissement, il faut utiliser l'adresse suivante : ecolestmichel.cugand@gmail.com

Nous vous invitons à signaler tout problème de santé ou familial qui pourrait avoir une incidence sur le bien-être de votre enfant.

D'autre part, **merci de nous signaler, par écrit sur le cahier de liaison, tout changement**, ponctuel ou durable, concernant la sortie de l'école et ce, quelle que soit la classe de votre enfant.

Les Rendez-Vous de Janvier :

L'équipe enseignante a le souci de rencontrer tous les parents individuellement. Comme les années précédentes, nous vous proposerons, lors de la réunion de classe, un planning de rendez-vous pour le mois de janvier 2022.

Les absences (voir annexe sur l'assiduité scolaire)

En cas d'absence, nous vous demandons de remplir le bulletin ci-joint que vous pouvez retrouver et télécharger sur notre site. Pour des raisons de sécurité, nous vous demandons de signaler **impérativement**, le jour même, **avant 8h30**, toute absence de votre enfant. Les deux sites de l'école sont équipés d'une messagerie vocale, il vous suffit de laisser votre message sur **le site concerné** en indiquant le nom, le prénom et la classe de l'enfant.

Site Maternelle : **02.51.42.15.94**

Site Primaire : **02.51.43.60.82**

Restaurant scolaire et périscolaire

Tout changement dans le planning doit être signalé **par écrit** dans le cahier de liaison à l'enseignant de votre enfant **ET vous devez avertir les personnes responsables de ces services.**

L'aide pédagogique complémentaire APC (après l'école)

Cette aide concerne les enfants de la GS au CM2. L'organisation est la même que l'an passé : le lundi et le jeudi, de 16h30 à 17h30 et ce, à compter du **13** septembre.

Comme l'année passée, lors des premières séances, nous prendrons un temps individuel avec tous les enfants afin d'apprendre à les connaître. Une fiche navette vous informera des modalités de ces rencontres.

Les enfants malades

Pour éviter des problèmes de contamination, **les enfants malades ne sont pas admis à l'école**. Merci de prendre des dispositions pour les faire garder.

Un enfant malade à l'école est malheureux et ne peut pas travailler efficacement. Le repos reste le meilleur remède même s'il « veut » revenir en classe. C'est pour cette raison que nous ne garderons pas les enfants en classe pendant les récréations.

Lorsqu'un enfant malade vient à l'école, nous devons vous téléphoner pour venir le chercher. Cela gêne le bon déroulement du travail en classe. Merci d'être vigilant sur ce point.

Nous vous rappelons **qu'aucun médicament ne doit être en possession des enfants**. De même, nous ne sommes pas autorisés à donner des médicaments sauf dans le cadre d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) rédigé avec le médecin scolaire.

Important COVID-19 :

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou sa famille.

Tout adulte qui entre dans l'établissement **DOIT PORTER UN MASQUE**.

Attention : Selon le niveau « jaune » du protocole, les enfants de CP à CM2 devront porter un masque en classe. Nous vous demandons d'en prévoir au moins 2 par jour dans une poche plastique « refermable ».

Lorsqu'un cas positif sera détecté, la classe de l'élève concerné sera fermée 7 jours. Une continuité pédagogique sera mise en place.

Vous trouverez sur le site de l'école une affiche présentant les principales actions et gestes barrières pour lutter contre la COVID 19.

Les parasites

Aucune école n'est à l'abri des poux. Soyez par conséquent très vigilants et veuillez surveiller fréquemment la tête de votre enfant. Nous vous avertirons dès l'arrivée de ces petites bêtes.

Les vêtements

Nous vous rappelons qu'il est très important de marquer au nom de votre enfant les tenues vestimentaires. **Tous les ans, nous « récoltons » des vêtements perdus.**

Les assurances scolaires (2 attestations à fournir)

1) Vous devez fournir à l'école une attestation **individuelle accident**.

Si vous êtes déjà assurés, merci de nous fournir **une attestation**.

Si vous ne l'êtes pas, vous trouverez sur le site internet de l'école une proposition d'assurance individuelle accident de la Mutuelle Saint Christophe, le montant est de 11,50 Euros pour l'année. **Très important : Chèque à l'ordre de OGEC Cugand à retourner à l'école avec le bulletin d'adhésion complété.**

Attention, nous ne fournissons plus d'attestation d'assurance, il faut la télécharger sur le site de la Mutuelle St Christophe à la rubrique Espace Parents (cf document sur le site de l'école).

2) Attention, vous devez également fournir à l'école **une attestation d'assurance responsabilité civile** pour que votre enfant soit couvert dans tous les cas. Veuillez vérifier la date d'échéance de votre contrat : si celui-ci ne couvre pas l'année entière, merci de fournir la nouvelle attestation.

Ces documents doivent être rapportés au plus tard le lundi 6 septembre 2021. Nous vous remercions de respecter ce délai.

NB : Vous trouverez le **calendrier scolaire** et l'**agenda des manifestations** dans l'annexe jointe à cette circulaire.

Nous vous souhaitons une Bonne Rentrée.

L'équipe enseignante

Calendrier scolaire 2021-2022

Rentrée : jeudi 2 septembre 2021

Vacances de Toussaint : du vendredi soir 22 octobre
au lundi 8 novembre 8h45

Vacances de Noël : du vendredi soir 17 décembre
au lundi 3 janvier 8h45

Vacances d'Hiver : du vendredi soir 4 février
au lundi 21 février 8h45

Vacances de Printemps : du vendredi soir 8 avril
au lundi 25 avril 8h45

Pont de l'Ascension : du mardi soir 24 mai
au lundi 30 mai 8h45

Vacances d'été : le mardi 5 juillet 2022 à 16h25.
(Calendrier officiel : le jeudi soir 7 juillet 2022)

ATTENTION : Nous ne travaillerons pas le jeudi 7 juillet (Calendrier officiel), il est remplacé par les 2 samedis matins : 20 novembre 2021 et 7 mai 2022. Attention, vous devrez contacter le Centre de Loisirs Sans Hébergement l'Accueil Enchanté pour savoir si l'accueil des enfants se fera le jeudi 7 juillet 2022.

Vous devez organiser vos vacances et vos week-ends en tenant compte du calendrier ci-dessus. Toute absence pour congés sur temps scolaire devra faire l'objet d'une demande écrite auprès de l'Inspectrice

Agenda des manifestations 2021-2022

- Accueil des nouvelles familles : *vendredi 10 septembre à 18h30.*
- Fabrication du jus de pommes : *samedi matin 18 septembre.*
- Célébration de rentrée : *jeudi 23 septembre à 9h30 (à confirmer)*
- **Matinée travaux** : *samedi 9 octobre 2021.*
- Messe de rentrée et bénédiction des cartables : *dimanche 24 octobre à 11h00 à la Bruffière.*
- **Matinée école et Assemblée Générale OGEC-APEL** :
samedi matin 20 novembre 2021.
- Arbre de Noël : *dimanche 12 décembre 2021.*
- Célébration de préparation à Noël : *jeudi 16 décembre à 9h30 (à confirmer)*
- **Matinée école** : **samedi matin 7 mai 2022.**
- **Matinée travaux** : *samedi matin 14 mai 2022.*
- Kermesse : *dimanche 26 juin 2022.*